



Le Conseil national extraordinaire du parti Leader Fanilo a décidé de radier les membres frondeurs du Conseil d'orientation samedi dernier et de restructurer le bureau national conduit par Jean Max Rakotomamonjy. Les membres issus des différentes régions ont pris cette décision pour mettre fin aux querelles intestines qui ont miné le parti. Mais reste à savoir si les membres évincés vont se laisser faire car à travers les premières réactions rapportées par les journaux le bras de fer va continuer. L'assassinat d'un couple franco-malgache dans la ville d'Antsiranana a également été à la une des journaux de ce jour. La population locale était sous le choc car le couple a œuvré pour la bonne cause dans cette ville.

Politique

REVISION DE LA CONSTITUTION : PROJET DE DOUBLE ELIMINATION DE RAVALOMANANA ET RAJOELINA

Le nouveau président du sénat projette d'apporter des amendements à la constitution. En tant que constitutionnaliste, il n'aura pas de problème à apporter une révision de certains articles, selon le constat de **Midi Madagasikara**. Il s'agit précisément de toucher à deux articles : le premier concerne l'article 46 stipulant que tout candidat aux fonctions de Président de la République doit être de nationalité malagasy, jouir de ses droits civils et politiques, avoir au moins 35 ans à la date de clôture du dépôt des candidatures. L'idée est de changer l'âge minimum requis à 45 ans pour pouvoir postuler à la présidentielle de 2018. Quant au second article, il se rapporte à l'article 45 mentionnant que le Président de la République est élu au suffrage universel pour un mandat électif de 5 ans renouvelable une seule fois. Les deux propositions d'amendements viseraient à empêcher la candidature de Rajoelina et de Ravalomanana à la prochaine présidentielle selon le journal. (**Midi Madagasikara p.2**)

LA MISE EN PLACE DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE D'ICI FIN JUIN

Conformément à l'article de 2 de la loi 2014-043 relative à la Haute Cour de Justice, celle-ci sera composée de 11 membres dont cinq seront issus du département de la Justice et les six autres de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'Etat de Droit. La HCJ sera opérationnelle d'ici quatre mois selon un membre du gouvernement. (**Madagascar Laza, p.3**)

LEADER FANILO : DIVORCE CONSOMME AVEC LA RADIATION DES MEMBRES FRONDEURS

Le conseil national extraordinaire organisé par le Bureau national de coordination du parti, samedi dernier, a validé la radiation des onze membres frondeurs pour violation du statut du parti. Parmi les radiés figurent deux de ses membres fondateurs : Esoavelomandroso Manassé et Noël Andriamisastrana. Cette décision a été prise après différentes tractations et dialogues qui n'ont aboutis à des résultats probants. Les participants au conseil ont également renouvelé leur confiance à l'actuel BNC présidé par Jean Max Rakotomamonjy, ce dernier poursuivra son mandat jusqu'en décembre 2017. La tenue d'un conseil national ordinaire permettra de se pencher sur les prochaines régionales et provinciales. Sans tarder, un des membres radiés réagissent en disant qu'un bureau national déjà suspendu ne peut pas convoquer un Conseil national. Donc, les décisions qu'il vient de prendre sont nulles et non avenues. (**Les Nouvelles p.3, L'Observateur p.2, Midi Madagasikara p.3, L'Express de Madagascar p.3, Madagascar Laza p.3, la Gazette de la Grande Ile p.5, L'Observateur p.2, La Vérité p.3**)



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



DECLARATION DE PATRIMOINE : LES DEPUTES NE SONT PAS EN REGLE

Selon l'article 41 de la Constitution de la quatrième République, les ministres et les députés sont tenus de faire la déclaration de leur patrimoine auprès de la Haute Cour Constitutionnelle. Si les ministres ont fini leur déclaration, celle des députés se font attendre. Moins de la moitié se sont conformés à la règle alors qu'ils ont occupé leur fonction depuis deux ans. (La Vérité p.3)

Economie et société

ARTISANAT : SEULS 250 000 ARTISANS TRAVAILLENT DANS LE FORMEL

L'informel gagne du terrain dans le secteur artisanat. Selon les données du Syndicat professionnel des artisans malgaches, le secteur fournit des emplois directs à plus de 10% de la population. Sur les 2 000 000 artisans recensés dans toute l'île, seuls 250 000 artisans opèrent dans le cadre formel. En clair, près de 85% d'entre eux évoluent dans l'informel or cette situation constitue un blocage pour le développement du secteur. Les artisans se heurtent à d'autres problèmes comme les difficultés d'approvisionnement en matières premières en plus des prix qui tendent régulièrement à la hausse. (Les Nouvelles p.18)

INSECURITE ALIMENTAIRE : MORT INEXPLIQUEE D'ENFANTS A AMBOVOMBE

Le ministère de la Population, de la protection sociale et de la promotion de la femme (MPPSPF) a envoyé un communiqué dimanche annonçant le décès de trois enfants dans la région de l'Androy, district d'Ambovombe-Androy. Celui d'un adolescent de 13 ans, dont les circonstances de sa mort n'est pas déterminé, et de deux enfants, morts pour cause d'hyperthermie pour l'un et d'une crise convulsive pour l'autre. Il n'est pas prouvé que ces enfants soient morts de la famine mais il se peut que la malnutrition reste un facteur qui fragilise gravement la santé de la population victime de la sécheresse, selon le ministère. Par ailleurs, 42 enfants de la commune de Tsimananada ont été évacués dans le chef-lieu du district d'Ambovombe pour suivre un traitement, après consultation, il est confirmé que quatre d'entre eux sont atteints de malnutrition aigüe. (Les Nouvelles p.4, L'Express de Madagascar p.9, Midi Madagasikara p.6, la Gazette de la Grande Ile p.8, Madagascar Matin p.9, Tia Tanindrazana p.3)

SECTEUR PRIVE : LA HAUSSE DES SALAIRES EN NEGOCIATION

Une réunion entre patronat et syndicat des travailleurs est en cours pour déterminer la hausse des salaires du secteur privé. A l'issue de la première négociation qui a eu lieu jeudi, les employeurs ont soutenu qu'ils ne pourront accorder une hausse de plus de 5%. Une augmentation qui correspond à la demande du syndicat mais en plus de cela, ce dernier a proposé une hausse du salaire minimum d'embauche de 172 000 Ariary au lieu de 133 000 Ariary quand la hausse sera appliquée. Du côté du patronat, la présidente du Groupement des entrepreneurs malgaches a soutenu que le secteur privé fait face à beaucoup de contraintes et que la relance de l'économie malgache est encore défailante. Une deuxième réunion sera prévue cette semaine pour trouver un terrain d'entente. (L'Express de Madagascar p.8)

MISE EN FONCTION DE LA CENTRALE THERMIQUE DE BEHENJY EN ATTENTE

Pari tenu pour le ministère de l'Energie et des Hydrocarbures, il a réussi à cesser les activités de la centrale thermique d'Antanandrano le 8 février et à transférer les groupes électrogènes dans une nouvelle centrale sise à Behenjy. Les habitants peuvent souffler, les nuisances sonores ont définitivement cessé même si certains matériels restent à transférer. Pourtant, les installations de Behenjy nécessitent encore des préparations techniques avant leur mise en fonction. Malgré ce déplacement, le ministre de tutelle assure que l'approvisionnement en électricité sur l'ensemble du

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



réseau interconnecté d'Antananarivo (RIA) ne devrait pas connaître de problème. (Madagascar Laza p.7, Les Nouvelles p.18)

ANTSIRANANA : UN FRANÇAIS ET SON EPOUSE ASSASSINES

Le couple a été abattu dans son domicile lors d'un cambriolage, le meurtre est attribué à quatre bandits cagoulés et armés. Le Français, âgés de 64 ans, était un marin à la retraite tandis que sa femme était un médecin en exercice dans une clinique à Antsiranana. Les voleurs ont mis en désordre la maison du couple et ont torturé les victimes avant de prendre la fuite. Pour l'instant, le mystère sur le mobile du crime reste entier. (L'Express de Madagascar p.11, Midi Madagasikara p.19, Madagascar Laza p.6, Madagascar Matin p.9, La Vérité p.2) Selon la Gazette de la Grande Ile, cette nouvelle a plongé la population dans la consternation puisque le couple a beaucoup contribué au développement social de la ville d'Antsiranana. (p.4)

RIZICULTURE ENDORMANT : RESULTATS IMPRESSIONNANTS DES PREMIERS ESSAIS

Le nouveau système de riziculture endormant (SRE), conçu et lancé par un agriculteur et chercheur malgache, a fait son effet. Après Fianarantsoa et Toliara, les résultats des expérimentations à Ankazondandy Antananarivo ont démontré l'efficacité du SRE. D'après les explications du chercheur, Antoine Randrianaivalona, le SRE permet de faire deux récoltes par an. A titre d'exemple, le premier site d'essai a donné 3,47 tonnes à l'hectare avec le SRE contre 2,4t/ha l'année dernière avec la pratique traditionnelle. A noter que dans sa recherche, cet agriculteur est appuyé par le Centre national de Recherche Appliquée au développement rural, de la direction régionale de l'agriculture et du développement rural. (Midi Madagasikara p.5)

Vie des médias

LA RADIO EST LE MEDIA LE PLUS ECOUTE

Les professionnels des médias ont célébré la journée internationale de la radio samedi dernier. Face à la concurrence des nouveaux médias en matière de diffusion d'information, la radio figure toujours parmi les médias les plus suivis et les plus écoutés à Madagascar. « La radio en situation d'urgence et de catastrophe », c'est le thème choisi dans le cadre de cette célébration. Effectivement, la radio est un moyen de communication adaptée pour toucher les communautés isolées et les personnes vulnérables et donne à tous, quel que soit le niveau d'instruction, la possibilité de participer au débat public. Elle joue aussi un rôle central dans les systèmes de communication d'urgence et l'organisation des secours après une catastrophe naturelle. C'est ainsi que les membres de la Coalition des radios ont coproduit une émission sur le thème : la radio et moi, en période de crise et de catastrophe. (Les Nouvelles p.2, L'Express de Madagascar p.8, la Gazette de la Grande Ile p.8)

Format de couverture

*Le dossier politique de **Midi Madagasikara** est consacré aux partis politiques ayant marqué l'histoire de la Nation. Il s'agit de VVS (Vy Vato Sakelika), PANAMA et JINY, PADESM (Parti des Déshérités de Madagascar), PSD (Parti Social Démocrate), AKFM (Antokon'ny Kongresin'ny Fahaleovantenan'i Madagasikara), AREMA (Avant-garde de la Révolution Malgache), MFM (Mpitolona ho an'ny Fanjakan'ny Madinika), MONIMA (Madasikara Otronin'ny Malagasy), LEADER FANILO (Libéralisme Economique et action démocratique Fanilo), TIM (Tiako i Madagasikara) et MAPAR (Miaraka amin'ny Prezida Andry Rajoelina). On peut y lire également la définition d'un parti politique, les droits et obligations des partis politiques ainsi que le financement des partis politiques. (Midi Madagasikara p.11)*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





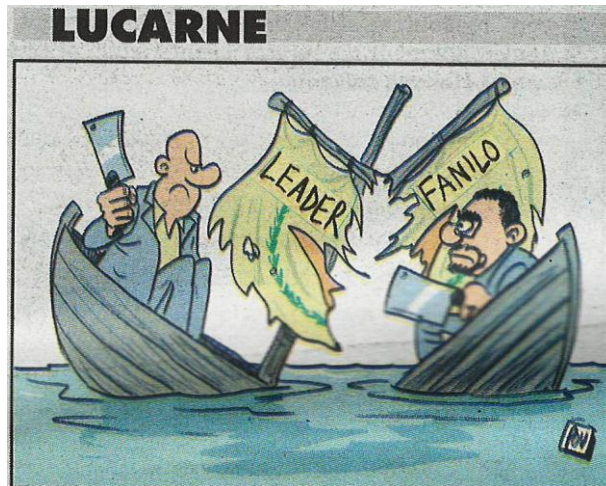
INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



La Gazette de la Grande Ile a axé son dossier sur l'insécurité dans la capitale en concluant que de nombreux rues et quartiers deviennent des zones rouges : Anosibe, Anjanahary, 67Ha, Petite vitesse et leurs alentours. Le journal a analysé que la situation de l'insécurité va en grandissant, les malfaiteurs opèrent en plein jour. Ils dévalisent, détroussent et vont jusqu'à tuer les gens. Arnaques, vols à l'arraché, viols, meurtres, bref toute sorte de crime est rapporté quotidiennement par la presse. (p.6)

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@ec.es.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrakaza@ec.es.eu

Honorine Ramisarivelo : misa.ramisarivelo@ec.es.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

